

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le six novembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle fêtes de MOLINET - Rue des Guerrupes - 03510 MOLINET, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 22 octobre 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_103 - FINANCES BUDGET PORT DE PLAISANCE - DISSOLUTION AU 30 NOVEMBRE 2025

Le budget annexe Port de plaisance du Grand Charolais fonctionne comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) soumis à la nomenclature M4. Ce dernier a très peu de consistance et s'équilibre à ce jour par le biais d'une subvention du budget principal.

Or conformément à l'article L.2224-1 du Code général des collectivités territoriales, les services publics industriels et commerciaux doivent être équilibrés en dépenses et recettes. Les subventions du budget principal sont interdites, sauf délibérations de l'assemblée délibérante et sous réserve d'être justifiées par l'une des raisons prévues par l'article L.2224-2 du CGCT.

La Chambre Régionale des Comptes dans son rapport du 22 avril 2024 a émis une observation quant au caractère exceptionnel de cette subvention qui doit être motivée par délibération.

À la suite de cette observation et échanges avec la Sous-Préfecture, ce budget annexe à vocation à être dissous.

Les dépenses et les recettes liées à cet équipement seront donc réintégrées dans le budget principal, comme cela est déjà le cas pour les 5 haltes nautiques.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2224-1 et L.2224-2,

Considérant l'avis favorable de Madame Françoise LOPEZ, responsable du SGC Charolais Brionnais,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 11 septembre 2025,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 13 octobre 2025,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

**- De procéder à la dissolution du budget annexe du Port de plaisance à la date
du 30/11/2025 ,**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- De dire que les soldes des comptes de ce budget annexe au 30/11/2025 sont réintégrés, à cette date, dans les comptes du budget principal de la CCLGC,
- De demander au comptable public de comptabiliser au cours de l'exercice 2025, les opérations non budgétaires correspondantes, de transfert des soldes comptables et des résultats,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX
Membres présents à la séance : 46	Votants : 60

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Nicole GEORGES, Frédéric ALEVEQUE, Martine DESPLANS, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Elisabeth PONSOT à Gérald GORDAT, Thierry AUCLAIR à Anne DEGRANGE, Annie BOISSARD à Anne-Thérèse BLANCHARD, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Gérard DUCHET à Jean-Bernard DESCHAMPS, Marie-Agnès FORGEAT à Lolita RODRIGUEZ, Cédric FRADET à Nathalie COQUELIN, Gérard LALLEMENT à Jacky COMTE, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Edith TERRIER à Pierre BERTHIER, Emmanuel REY à Christian LAROCHE, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

David BÊME, Céline BIJON, Franck BASSET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Daniel MELIN, Nathalie LELIEVRE, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 6 novembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais